

SAVOIR SI MON ASSOCIATION EST CONCERNÉE PAR LES TAXES ET LES IMPÔTS

ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3h00

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs : connaître les principales règles applicables aux associations en matière de fiscalité pour anticiper votre activité.

Contenu :

Durant la formation seront abordées les principales questions que se posent les associations :

- ais-je le droit de vendre des activités ?
- quelles conséquences pour une association d'être fiscalisée ? (TVA, impôts sur les sociétés, taxes diverses...)
- peut-on recevoir les dons ?
- peut-on recevoir les subventions ?
- ais-je droit de faire de la publicité ?

DATE(S) DE LA FORMATION

25 avril 2022
18h00-21h00

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations de Lille, 27 rue Jean Bart
2ème et 3ème étage
59000 Lille

POUR S'INSCRIRE

 0320143541

 mda@mairie-lille.fr

 <https://www.lille.fr/Participer/S-engage...>

STRUCTURE FORMATRICE

- Maison des Associations de Lille
- Voir la présentation de cette structure